

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du 28 avril 2011

Ordre du jour

- ⇒ **Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2011**
- ⇒ **Comptabilités : budget principal et budget annexe ZAE Rochelotte**
 - Approbation compte de gestion 2010
 - Approbation compte administratif 2010
 - Budget primitif 2011
- ⇒ **Taux des taxes directes locales**
- ⇒ **Questions diverses**

Le 28 avril 2011 à 20h30, les membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis à la salle des fêtes de Vignory, sur convocation de M. Denis MAILLOT.

Présents : Mmes : DORE Marie-Thérèse, HURNI Marie-Thérèse, MARTINOT Yolande, MOUSSUT Maryse, PERRIN Ghislaine, REY Emmanuelle, WY SOCKI Annie, MM : BLANCHOT Robert, BONNECUELLE Jacky, CONTAL FABIEN, COURAGEOT Michel, DEMERSON PASCAL, DESNOUVEAUX Robert, DESPREZ Christian, GIRARDOT Daniel, HOEN Serge, JAUVAIN Stéphane, JOURDE Jean Marie, KIHM Jean-Paul, KLINKEBERG Jean Pierre, KUHNER Gilbert, LAHOREAU Jean-Eric, LEJOUR Jérôme, LESEUR Philippe, MAILLOT Denis, MAJORKIEWIEZ Francis, MARASI Julien, MICHEL Maurice, NOIROT Luc, PAULIN Michel, RAGOT Jacques, ROY Jean-Yves, VALLOT Gilbert, VOIRIN Patrice

Suppléant(s) : MARCEL Isabelle (de M. KIHM Jean-Paul), POUPON Jean-Paul (de M. GIRARDOT Daniel),

Excusé(s) : Mme KEMPF Sonia, MM : DAMPEYROUX Michel, FLECHY Roger, MONFILS Didier,

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2011**

Aucune remarque n'étant apporté au procès-verbal de la séance du 30 mars 2011, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

- ⇒ **Comptabilités : budget principal et budget annexe ZAE Rochelotte**
 - Approbation compte de gestion 2010
 - Approbation compte administratif 2010
 - Budget primitif 2011

Le Président informe que le budget présenté a été travaillé durant deux réunions par le Bureau. La difficulté pour cette année étant d'équilibrer le budget avec des recettes fiscales non complètes à ce jour et une fiscalité sur les éoliennes différente de celle annoncée au départ du projet.

M. Maillot rappelle que tous les travaux réalisés jusqu'ici ont fait l'objet de subventions importantes et qu'une bonne partie a été effectuée avec de l'autofinancement. Le choix a été fait les années

précédentes d'équilibrer le budget avec des emprunts, permettant ainsi de ne s'endetter qu'en fonction des besoins réels.

La nécessité d'être attentif à une capacité d'autofinancement suffisante conduit les membres du Bureau à proposer de ne plus engager de nouveaux travaux sur 2011 et sur 2012.

Un nouvel emprunt à réaliser en fin d'année en fonction de l'état d'avancement des travaux va permettre de terminer les différents programmes en cours, sans augmentation de la fiscalité.

Plusieurs points sont étudiés durant la présentation des documents budgétaires :

Le renouvellement du chantier d'insertion : le marché déposé par un seul candidat (POINFOR) sera signé après réception d'un accord de financement du Conseil Général. Ce dernier souhaiterait diminuer sa participation et augmenter le nombre de salariés encadrés (10 personnes au lieu de 8).

Un bilan de services sera présenté lors de la prochaine assemblée générale.

Le coût des lignes de crédits a diminué du fait du suivi en ligne de la trésorerie, au quotidien, et de l'avance des prêts pour la MARPA.

L'Ecole intercommunale de musique : La commission culture, sur proposition de la Directrice de l'EIM a validé plusieurs orientations concernant l'évolution de l'école à savoir : interventions en milieu scolaire pour du théâtre et du chant, création d'un chœur gospel. Toutefois, le Président annonce que le Bureau propose de ne pas inscrire le financement de ces nouvelles activités aux budgets 2010-2011.

En effet, les membres du Bureau ont souhaité être attentifs à l'équilibre financier et notamment celui de la section de fonctionnement. Les investissements réalisés sont générateurs de charges d'exploitation qui ont tendance à être de plus en plus importantes.

L'EIM ayant bien évolué depuis 4 ans, il convient selon le Bureau de pérenniser les activités existantes et de reporter, pour raisons financières, les nouvelles activités.

Micro-crèches : Le Président informe que le programme des micro-crèches est maintenu du fait de l'opportunité financière associée à ce dossier. En effet, il rappelle que la CAF finance exceptionnellement ces projets jusque décembre 2012. Au vu des besoins exprimés en matière de demandes de garde d'enfants, le Bureau confirme donc son inscription au budget 2011 pour la micro-crèche de Soncourt sur Marne et les engagements pour les micro-crèches de Froncles et Bologne dont les dossiers seront déposés en 2012.

M. Maillot confirme que ces structures seront créatrices d'emplois et que le coût de fonctionnement seront en partie subventionnés par la CAF mais également par les parents puisqu'il s'agira de services payants.

Fiscalité : le budget tel que présenté tient compte d'un maintien des taux d'imposition identiques à 2010.

Il informe qu'une étude budgétaire sera réalisée avant la fin de l'année avec notamment une analyse prospective sur plusieurs années au niveau des charges de fonctionnement.

Du fait de la suppression de la taxe professionnelle, le levier pour augmenter les recettes fiscales ne pourra plus se faire que sur les 3 autres taxes dont la plus importante est celle des ménages.

Le Président indique qu'il faudra réfléchir au transfert de compétences pouvant augmenter le coefficient d'intégration fiscale (CIF), le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale vise d'ailleurs à un accroissement des compétences des communautés de communes par une rationalisation des structures intercommunales.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil de communauté approuvent les documents budgétaires présentés comme suit :

compte administratif 2010 du budget principal

Fonctionnement

Dépenses : 1 405 913.03 €

Recettes : 1 486 490.95 €

Investissement

Dépenses : 1 397 197.59 €
Recettes : 1 328 700.65 €

Report N-1 :
Dépenses d'investissement : 182 432.11 €

Restes à réaliser :
Investissement :
Dépenses : 1 029 550.00 €
Recettes : 1 831 766.00 €
Besoin de financement : 0 €

Hors de la présence de M. Denis MAILLOT, Président, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte administratif du budget 2010.

compte administratif 2010 du budget annexe ZAE Rochelotte

résultats de l'année 2010 :

Fonctionnement
Dépenses : 17 305.32 €
Recettes : 30 173.04 €

Investissement
Dépenses : 21 749.94 €
Recettes : 37 833.30 €

Report N-1 :
Recettes de fonctionnement : 873.86 €
Dépenses d'investissement : 37 833.30 €

Restes à réaliser : 0 €

Besoin de financement : 21 749.94 €

Hors de la présence de M. Denis MAILLOT, Président, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte administratif du budget 2010 de la zone d'activité La Rochelotte.

Budget primitif principal

Section de fonctionnement :
dépenses : 1 585 136.00 €
recettes : 1 504 559.00 € + Résultat de fonctionnement reporté N-1 : 80 577.00 € soit 1 585 136.00 €

Section d'investissement :
dépenses : 3 903 616.00 € + RAR : 1 029 550.00 € + Solde d'exécution N-1 250 929.00 € soit 5 184 095.00 €
recettes : 3 352 329.00 € + RAR : 1 831 766.00 € soit 5 184 095.00 €

Budget primitif annexe ZAE Rochelotte

Section de fonctionnement :
dépenses : 49 668.36 €
recettes : 49 668.36 €

Section d'investissement :
dépenses : 22 649.00 € + Solde d'exécution N-1 : 21 749.94 € soit 44 398.94 €
recettes : 44 398.94 €

Programme d'Intérêt Général portant sur la réduction de la précarité énergétique en Pays de Chaumont – PIG.

Le Président indique que dans le cadre du PIG, des subventions sont à verser aux particuliers après avis d'une commission spécifique composées d'élus des 4 communautés de communes portant ce programme.

Ainsi, il convient de délibérer pour le versement des premières subventions attribuées dans le cadre de cette opération.

Après délibération, le conseil de communauté approuve à l'unanimité l'octroi des aides pour un montant total de 8 364 €, conformément à la décision de la commission.

Le Président rend compte de sa réunion à la commission départementale de coopération intercommunale. Il indique que le Préfet a pour mission d'établir un schéma départemental de coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011 dans lequel sera planifiée, pour les 6 ans à venir, l'évolution des intercommunalités.

Ainsi, plusieurs modifications dans les périmètres des EPCI sont déjà proposées. De même que la suppression ou le transfert de certains syndicats vers des communautés de communes.

Concernant la communauté de communes du bassin de Bologne Vignory Froncles, le seuil minimal des 5 000 h étant atteint, il n'y a pas de modification de périmètre de prévu hormis quelques communes qui pourraient adhérer (comme Sexfontaines proposée par le Préfet).

Le Président indique qu'il demandera une étude à la Préfecture afin que le conseil de communauté réfléchisse à d'éventuels transferts de compétences et l'impact que cela aurait sur l'augmentation du CIF. Les réflexions peuvent porter sur le scolaire, le technique, la gestion de l'eau, le secrétariat, la voirie...

Information SMICTOM : Le Président indique qu'il a été contacté par le Président du SMICTOM Nord afin de solliciter l'adhésion des communes de Rouécourt et Daillancourt au SMICTOM Centre. M. Maillot confirme que cette décision ne peut relever que des conseils municipaux concernés.

Information fibre optique : A la demande de M. Poupon et comme convenu lors de la dernière réunion, une motion est prise afin que suite au plan numérique décidé par le Conseil Général, la communauté de communes demande à ce que toutes les communes du territoire, reçoivent l'ADSL filaire.